



RAPPORT DU MAIRE

Adstockois, Adstockoises,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je me dois de vous faire rapport annuellement des faits saillants du rapport financier de la Municipalité et du rapport de l'auditeur indépendant. Je commenterai donc les états financiers non consolidés pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2020 et ferai part des indications préliminaires pour le présent exercice financier et l'état de la rémunération des membres du conseil.

De plus, je dépose en annexe la liste des contrats comportant une dépense excédant la somme de 25 000\$ pour chacun des fournisseurs dont des contrats ont été conclus au cours de l'année 2020 ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Le budget 2020 qui a été adopté le 16 décembre 2019 était de 6 140 303 \$. Selon les états financiers non consolidés pour l'année se terminant au 31 décembre 2020, les revenus ont été de l'ordre de 6 412 086 \$ et les charges totales (sans l'amortissement des immobilisations) de 4 897 287 \$.

Ainsi, en tenant compte des divers éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette à long terme et différentes affectations), l'excédent de fonctionnement est de 885 352 \$. De ce montant, 111 802 \$ sont réservés pour la COVID-19 en 2021, 169 657 \$ sont attirés aux différents secteurs et 364 828 \$ sont injectées dans différentes réserves pour des projets futurs. Par conséquent, le surplus non affecté accumulé de la Municipalité se chiffre à 239 065 \$.

Un peu moins de trois quarts des revenus proviennent de la taxe foncière et un peu plus du tiers des dépenses sont affectées à la voirie (transport). Selon la conciliation à des fins fiscales, le remboursement de la dette à long terme est de 120 616\$, soit un peu moins de 2 % du budget de la Municipalité, et est en baisse d'une douzaine de milliers de dollars par rapport à l'an dernier. L'endettement total net à long terme est de 7 719 811\$ dont une partie est attribuable aux secteurs en raison des investissements effectués pour les réseaux d'aqueduc et d'égout. L'excédent accumulé de la Municipalité d'Adstock s'élève à 20 510 154 \$.

2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton au mois de février 2021. À leur avis, ces états financiers représentaient fidèlement les résultats des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2020 ainsi que sa situation financière constatée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. Le rapport du vérificateur externe a été déposé le 12 avril et les états financiers vérifiés font l'objet d'une présentation dans l'édition de L'Arrivage de juillet-août et sur le site Internet de la Municipalité.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2021, la Municipalité dispose d'un budget de 6 129 255 \$. En date de la fin du mois de mai, les opérations se déroulent sensiblement comme prévu. À moins de dépenses soudaines et imprévisibles d'ici la fin de l'exercice, nous anticipons un résultat équilibré.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les émoluments des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la « *Loi sur le traitement des élus municipaux* ». Les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal sont détaillées ainsi pour l'année 2021 :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	17 389.20 \$	8 694.60 \$
Conseiller	5 796.36 \$	2 898.24 \$
Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle		
Maire	173.89 \$	86.95 \$
Conseiller	57.97 \$	28.99 \$

5. AIDE GOUVERNMENTALE SPÉCIALE ENTOURANT LA COVID-19

Face à la situation exceptionnelle créée par la pandémie, une aide financière au montant de 171 877\$ a permis à la Municipalité de poursuivre ses opérations en toute sécurité et adapter ses services aux citoyens. Elle a servi notamment à restructurer une partie de l'organisation, à aménager les locaux pour respecter les directives sanitaires, à acheter des fournitures sanitaires, à acquérir des ressources et du matériel informatiques, à adopter des programmes de soutien comme l'achat local, organiser des activités à la population adaptées au contexte particulier, à maximiser les ressources liées à l'information, à compenser certaines pertes financières encourues et à soutenir certains organismes comme par exemple les camps de jour et les terrains de jeux. Une partie l'aide reçue en 2020 a été reportée en 2021 pour servir aux mêmes fins.

CONCLUSION

Nous prenons soin d'administrer les affaires municipales en fonction de l'intérêt collectif. Nous soutenons les initiatives qui permettent d'animer et dynamiser notre communauté. Nous tentons de répondre aux besoins exprimés par nos différents milieux de vie dans la capacité de nos moyens.

Je désire en terminant souligner la qualité du travail de nos employés(es) et témoigner toute ma gratitude pour nos nombreux bénévoles des différents comités et de nos entrepreneurs et artisans qui contribuent à rendre notre communauté encore plus unie, chaleureuse et accueillante. Au nom du conseil municipal, nous vous remercions pour votre confiance. Merci de votre attention.

«ANNEXE 1»

Liste des fournisseurs ayant une dépense excédant 25 000 \$

1. ASPHALTE NICOLAS LACHANCE INC.;
2. CITÉ CONSTRUCTION TM INC.;
3. COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE D'ADSTOCK;
4. CONSTRUCTIONS DE L'AMIANTE INC.;
5. DURAND MARQUAGE & ASS. INC.;
6. ENGLOBE CORP.;
7. EXCAVATION BOLDUC;
8. GROUPE NADEAU INC.;
9. GROUPE ULTIMA INC.;
10. L4 CONSTRUCTION INC.;
11. LEPROHON INC.;
12. LE MAITRE CONSTRUCTEUR SAINT-JACQUES INC.;
13. METAL PLESS INC.;
14. MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC;
15. MRC DES APPALACHES;
16. PAVAGE CENTRE-SUD DU QUEBEC;
17. PAVAGE SARTIGAN LTEE;
18. REGIE INTERMUNICIPALE REGION DE THETFORD;
19. REVOLUTION ENVIRONNEMENTAL SOLUTIONS LP;
20. SOMAVRAC C.C. INC.;
21. SWB ENTEPRISE;
22. TOROMONT CAT (QUEBEC);
23. VILLE DE THETFORD MINES.

« ANNEXE 2 »

Liste des dépenses de plus de 2 000 \$ comportant une dépense totale supérieure à 25 000 \$

1. ARPO GROUPE-CONSEIL;
2. CENTRE DU CAMION AMIANTE;
3. COMITE DES LOISIRS SACRE-CŒUR-DE-MARIE;
4. LES ENTREPRISES A.L.O. POMERLEAU LTEE;
5. EXCAVATION RODRIGUE & FILS INC.;
6. FINANCIÈRE MANUVIE;
7. HYDRO-QUEBEC;
8. PG SOLUTIONS INC.;
9. SANI-THETFORD (2000) INC.;
10. SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.;
11. THERRIEN COUTURE JOLICOEUR S.E.N.C.R.L.